



RÈGLE DE JEU DU BABY-FOOT

INDIVIDUEL ET PAR ÉQUIPE

Le jeu consiste à marquer 7 buts pour gagner une partie.
Les balles sont de type liège 14 grammes.

Article 1 : L'ENGAGEMENT

La partie commence par un tirage au sort. L'engagement (joueur ayant bénéficié du tirage au sort ou ayant encaissé un but) se fait aux demis, balle arrêtée.

Article 2 : LA REMISE EN JEU

Lors d'une sortie de la table de jeu, la balle est remise aux arrières du camp d'où elle est sortie, quelle que soit la direction.

Une balle immobilisée entre deux barres est donnée aux arrières du camp où elle est immobilisée. Une balle immobilisée entre les barres des demis est remise aux demis qui n'ont pas eu l'engagement précédemment.

Article 3 : LE "PRÊT"

Pour tout engagement ou remise en jeu, le joueur doit demander "prêt ?" et attendre que son adversaire direct lui réponde "prêt !".

Article 4 : LES PISSETTES

Les tirs des alliés avant (pissettes) sont autorisés des deux côtés.

Article 5 : LES REPRISES

Les reprises sont autorisées en double et en simple.

En individuel, une balle engagée aux demis et contrôlée par les avant (balle déviée entre les deux joueurs, amortie derrière le joueur ou bloquée) peut être tirée immédiatement, sans attendre l'adversaire. De même pour une balle venant du bois adverse. Le tir n'est pas assimilé à une reprise.

Article 6 : LES ROULETTES

Les roulettes sont autorisées sur les barres avant, arrières et goal, et uniquement pour les tirs (contre et "appels" de balle interdits, assimilés à une faute).

La balle doit être contrôlée ou bloquée avant le déclenchement de la roulette.

La roulette de la barre des demis est interdite (assimilée à une faute).

Article 7 : LA GAMELLE

La gamelle (balle rentrée et ressortie) ne vaut qu'un but. Réengagement normal aux demis.

Article 8 : CHANGEMENT DE POSITION

Les joueurs d'une équipe peuvent changer de position (avant/arrière) lors d'un engagement ou d'un temps mort.

Article 9 : LES DEMIS

Tous les tirs venant des demis sont comptés comme buts. Lors d'un dégagement des arrières, l'équipe adverse a le droit de bouger ses demis.

Les "râteaux", "sacs" ou "brailles" n'existent plus. Un tir des demis ne vaut pas but dans les cas suivants :

- si au moment de déclencher le tir, la balle est arrêtée,
- en cas de roulette.

LES INTERDITS

- Utiliser des accessoires sur les barres non conformes aux règles du jeu.
- Mettre les mains dans le baby-foot en cours de jeu.
- Déplacer la table de jeu.
- Tordre les barres.
- **Toutes les gênes (chocs par les demis ou les arrières adverses sur les montants du baby lors d'un tir ou d'un contrôle, chocs des joueurs adverses directs, chocs violents, vibration du baby-foot).**
 - Effectuer une remise en jeu "fantaisiste".
 - Avoir une attitude agressive à l'égard des adversaires.



ASSOCIATION FRANÇAISE DE BABY-FOOT

13, rue Gustave Eiffel - 44300 NANTES

Tél. : 02 40 50 26 78 - Fax : 02 40 50 41 37

<http://francebabyfoot.free.fr>

Permanence du lundi au vendredi de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.



La règle complète est disponible au sein de l'AFBF